

# CONSEIL DE QUARTIER DE LA RODDE

Compte rendu de la réunion du 18 novembre 2021

## Présents :

Elus municipaux : Madame FERREIRA DE MATOS Véronique, Monsieur LECLERC Henri.

Membre : Monsieur KHARADJI Pascal, coordinateur des conseils de quartier

Elus du conseil : Mesdames BLANQUART Françoise, CRESKENS Alice, DUTHEIL Françoise, GUINE-BARBE Muriel, DUSSIEL Audrey, VIGIER Marie Claude, BOUAGAL Linda. Messieurs DUTHEIL Serge, BRUNET Jean, GOUVERNAIRE Jean-François, JAMET Francis, DENIS Mariel, BODEAU Benjamin, Madame Marie-Christine SCHULZ représentante de l'association « Réseau bulle 23 »

Excusés : Madame Le Maire, Monsieur GARGADENNEC Erwan, Mesdames MARACHELLI Christine et QUERAUD Chantal

## ORDRE DU JOUR

1. Présentation des fonctions de président et secrétaire
2. Désignation du président vice-président secrétaire et secrétaire adjointe
3. Présentation du service de tranquillité publique
4. Problématiques rencontrés avec EVOLIS
5. Réaménagement de la route de Pommeil
6. Trottoir de la rue Jeremy Suchaud
7. Question diverses (communication et dynamisme du centre-ville)
8. Préparation de l'ordre du jour

Madame FERREIRA ouvre la séance à 18h35 en remerciant les membres du conseil de quartier de leur présence et propose de limiter la durée des conseils à 2 heures maximum et rappelle aussi la possible tenue de réunions intermédiaires en dehors des dates de réunions déjà fixées, ce qu'approuve les participants au conseil.

Un tour de table est fait afin que chacun puisse se présenter.

### 1. Présentation des fonctions de président et secrétaire par Madame FERREIRA

#### ➤ **Fonctions de Président et Vice-Président :**

- Le Président est responsable du déroulement des réunions.
- Il anime l'équipe du Conseil de quartier, il tient informé ses membres des problèmes soulevés par les habitants du quartier, des démarches entreprises, des solutions mises en œuvre et des décisions.
- Il fixe l'ordre du jour des réunions en concertation avec les membres du Bureau.
- Il est chargé d'organiser les événements et les manifestations décidés par son Conseil de quartier.
- Il coordonne les éventuels groupes de travail thématiques et en organise la composition.
- Le Vice-Président seconde le Président dans ses missions et le remplace si nécessaire.

#### ➤ **Fonctions de Secrétaire et Secrétaire adjoint :**

- Il rédige les compte-rendu et prépare les convocations qu'il transmet au Président puis, après validation, les transmet au service municipal en charge des Conseils de quartier afin qu'ils soient diffusés.
- Il assure le suivi des supports de communication relatifs aux Conseils de quartier.
- Le secrétaire adjoint seconde le Secrétaire dans ses missions et le remplace si nécessaire.

## 2. Désignation du président Vice-Président secrétaire et secrétaire adjointe

Après s'être portés volontaires, ont été désignés :

- Madame Linda BOUAGAL, en tant que Présidente
- Madame Audrey DUSSIEL, en tant que Vice-Présidente
- Madame Françoise DUTHEIL, en tant que Secrétaire
- Monsieur Mariel DENIS, en tant que Secrétaire adjoint

### **Information sur le Conseil Municipal Citoyen**

Suite à la désignation de Madame le Maire a présenté le Conseil Municipal Citoyen et le rôle qu'aura le représentant de quartier désigné ; il sera présent lors de conseils municipaux et échangera avec les élus après la séance sur les délibérations et projets. Pour rappel, les conseils municipaux se tiennent tous les 2 mois.

## 3. Présentation du service de Tranquillité Publique

Le service **de Tranquillité Publique** a été créé par délibération du 21/12/2020.

Composé de 3 agents d'intervention et 2 agents de médiation, ils ont pour missions de :

- Réassurer les quartiers et espaces publics par une présence quotidienne
- Prévenir les incivilités
- Suivi des signalements
- Apaiser les situations conflictuelles et accompagner les usages dans la recherche de situations pérennes
- Contrôler le respect du Code de la Route (verbaliser les stationnements sur les trottoirs)

**Numéro : 05 55 51 47 00**

Ils participent tous les lundis à des réunions avec la police nationale.

Mme FERREIRA nous précise que pour les petits tracas du quotidien (incivilités entre voisins, aboiements...) des fiches de signalement sont disponibles en mairie. Une fois complétées elles sont transmises au service compétent pour traitement avec un suivi des réponses apportées.

Un conseiller fait remarquer qu'il serait peut-être nécessaire de sensibiliser et de faire faire une formation à ces agents sur la manière de gérer les personnes pouvant avoir des troubles psychiques ou comportementaux.

Un autre quant à lui nous relate que suite à des vols dans le quartier dont les objets ont été retrouvés dans les bois il lui avait été qu'il serait tenu au courant de la suite à donner mais que ce jour il n'en était toujours rien. Monsieur LECLERC, lui indique qu'il se souvient très bien de ces incidents mais que concernant les suites à donner cela relevait du commissariat de police et que si les personnes ayant été volées ne portait pas plainte, il ne pouvait pas y avoir de suite. Il regrette que le bois ou les objets ont été retrouvés n'ait pas été nettoyé par la municipalité car à ce jour il est toujours très sale. Monsieur LECLERC lui indique que ce bois étant privé, cela ne relevait pas de la municipalité.

Une problématique concernant des motos passant dans un chemin est aussi évoquée et sera étudiée prochainement par les services municipaux.

Un conseiller quant à lui demande aux élus si le tableau de suivi de signalement est anonymiser ce à quoi répondent par l'affirmative les élus.

Les élus nous indiquent que suite à des dégradations répétitives au gymnase et à l'internat de fille de Fayolle des caméras de surveillance vont être mises en place prochainement.

Pour finir, les élus nous informe qu'il est possible d'organiser une rencontre avec les membres de cette cellule.

#### 4. Problématiques rencontrées avec EVOLIS

Nombre de conseillers souhaitent faire part à la municipalité des problèmes rencontrés avec EVOLIS.

Cette problématique n'est pas un secret car le problème est à l'échelle de la ville entière. De nombreux problèmes ont été recensés depuis la mise en place de la TEOMI et le changement de containers qui a engendré une recrudescence de dépôts sauvages. En effet, les colonnes enterrées sont souvent bouchées car les habitants y mettent des sacs trop gros ou trop pleins et les colonnes aériennes sont trop hautes et non accessibles aux personnes de petite taille, aux personnes âgées et surtout aux personnes à mobilité réduite.

Madame FERREIRA nous informe aussi que beaucoup de nouveaux arrivant et notamment lorsqu'il s'agit de locataires, ne se voient pas remettre la carte d'accès aux containers et par conséquent ils se voient obligés de déposer leurs sacs au pied des containers. Cette problématique est en cours de résolution en partenariat avec les agences immobilières et EVOLIS.

Monsieur LECLERC nous informe que des journées coup de poing vont être mise en place afin de comprendre et de recenser les points de dépôt sauvage de la ville avec des élus, des agents d'EVOLIS et le commissariat de police (contrôles avec fouilles de sacs – contrevenants trouvés – 1 première fois : avertissement – après : amende).

Certains conseillers nous font remarquer qu'il serait sûrement judicieux que des composteurs soient installés dans le quartier afin que les personnes habitants dans des immeubles collectifs ou en appartement puissent eux aussi bénéficier de ce système.

Madame FERREIRA propose la mise en place d'une balade urbaine afin de recenser les points névralgiques du quartier et de recenser les endroits où ils pourraient être installés sans pour autant gêner le plus grand nombre.

Les conseillers approuvent cette proposition.

#### 5. Réaménagement de la route de Pommeil

Les conseillers souhaitent savoir ce qui allait être fait concernant cette rue. En effet, ils ont entendu dire que la municipalité avait des projets et aimeraient en connaître la teneur.

Monsieur LECLERC nous explique que les services de la municipalité sont en effet en train d'étudier son réaménagement car les réseaux de téléphonie et électriques doivent être enfouies. Dans cette optique, une réflexion est en cours afin de mettre en place une circulation douce avec un seul sens de circulation unique qui permettrait de la monter uniquement et de redescendre par la rue Desmoulins.

Les conseillers proposent à la municipalité de faire des expérimentations provisoires dans les 2 sens. En effet, nous alertons de la dangerosité du stop en bas de la rue Jean Moulins en période de mauvais temps et notamment de gel ou avec la pente, les voitures ne parviennent pas s'arrêter au stop et cela a engendré nombres d'accidents.

Un conseiller soumet l'idée d'y installer un radar qui permettrait dans un premier temps de faire ralentir les véhicules.

Une concertation des habitants devrait avoir lieu début d'année prochaine.

#### 6. Trottoir de la rue Jeremy Suchaud

Aucun conseiller présent ne sait de quoi il s'agit. Ce point n'est donc pas discuté.

#### 7. Question diverses (communication et dynamisme du centre-ville)

Nous demandons plus d'information concernant le marché de Noël et il souhaite notamment savoir si la patinoire est une vraie ?

Réponse des élus : patinoire synthétique et couverte, installée du 18 décembre 2021 au 2 janvier 2022. 15 chalets installés place du marché du 18 au 22 décembre (au choix du temps de réservation – 30 € la journée) avec des animations diverses.

Est-il possible de faire quelque chose concernant la pollution visuel des éclairages des vitrines de magasin qui restent allumés la nuit ? La municipalité ne peut rien faire car ces vitrines relèvent du domaine privé. Néanmoins ayant pleinement conscience de la problématique, une sensibilisation à ce sujet peut être envisagée.

Les élus nous apportent aussi des informations plus générales comme : la réouverture de la piscine municipale en septembre 2022 avec des travaux estimés à 2 millions d'euros, la réouverture du musée en 2023 suite au retard pris sur le chantier, les travaux à l'IRFJS, devant prendre fin mi 2022, le bâtiment place Conventionnel Huguet : rachat par la mairie et démolition de la partie haute et conservation du bas permettant plus de visibilité sur le bâtiment du Présidial

#### 8. Préparation de l'ordre du jour

Pour l'instant, seule la problématique avec EVOLIS est souhaitée et les conseillers désirent y réfléchir plus longuement. Madame FERREIRA nous indique que cela ne lui pose pas de problème et qu'un mail nous sera envoyé prochainement afin de l'enrichir.

La séance est levée à 20h35.

La Présidente

Linda BOUAGAL